

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
jeudi 6 avril 2000
116^e année No 166
78 pages, 6 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,
RÉGION HULL-OTTAWA **70 ¢**
FLORIDE **1,75 \$ U.S.**

1346 www.lapresse.infinet.net



Sortir
Gloire au
glam rock!
page E3

Cyberpresse
Radio Internet sans PC
page B9



Économie
La Laurentienne
voit gros avec
Internet
page D1

Baseball			
</			

Suites de la une

Le plan de transport favorisera l'est de Montréal

LE PLAN / Suite de la page A1

« On va se laisser une ouverture pour étudier l'idée », explique-t-on. Sur la participation du secteur privé, Québec se dira désormais d'accord sur le principe, mais on est loin d'être prêt à annoncer un projet précis avec un entrepreneur. Le seul projet rentable du point de vue du secteur privé se limite au prolongement de la 25 au-dessus de la rivière des Prairies, un autre projet pour favoriser l'est de l'île.

Métro jusqu'à Anjou

La « surprise » que conserve M. Chevrette sera le prolongement de la ligne bleue de métro — qui s'arrête actuellement à la station Saint-Michel — de cinq kilomètres environ

jusqu'à Anjou. Pour les stratèges du gouvernement, la logique d'une telle décision est bien évidente. C'est l'est de l'île qui manque le plus cruellement de développement économique. De plus, tous les élus péquistes de Montréal se retrouvent dans cette partie de la métropole.

Le prolongement du métro vers l'est sera techniquement plus facile que les travaux qui devraient débiter vers Laval l'an prochain pour se terminer dans quatre ans. Il n'est pas nécessaire de creuser profondément pour trouver le roc dans cette partie de l'île ; avec un terrain plus solide, les travaux progressent plus rapidement, et surtout à meilleur coût. Ce projet est depuis longtemps dans les cartons du ministère et de la Ville de Montréal. Le point de chute visé a d'abord été les Galeries d'Anjou.

Lors des présentations de son plan à ses collègues, M. Chevrette a indiqué qu'il créerait des voies de circulation pour les autobus sur l'emprise de voies ferrées désaffectées qui partent de Repentigny et entrent dans l'île de Montréal.

Lors d'un cocktail-bénéfice à Pointe-aux-Trembles, M. Chevrette a aussi évoqué un aménagement entre l'autoroute Ville-Marie et la rue Souigny. Dans une autre réunion, on a parlé de compléter le boulevard Bourget-Forget, un axe nord-sud, dont le viaduc déjà construit au-dessus de la Métropolitaine est resté inutilisé.

Laval : trois stations

L'autoroute Métropolitaine obtiendra une part importante des fonds de rénovation. On veut, c'est connu, améliorer la fluidité en

augmentant le débit des voies de service. Beaucoup de gens qui empruntent la Métropolitaine ne le font que pour quelques kilomètres, révèlent les études.

On confirmera que trois stations de métro seront prévues pour Laval, dont une « multimodale » et une près du cégep Montmorency. La facture totale sera de 350 millions de dollars, le double de ce qui était prévu lors de l'annonce du projet durant la campagne électorale de 1998.

Comme l'avait annoncé *La Presse*, M. Chevrette mettra de côté les projets de trains légers sur rail qui étaient envisagés pour longer le boulevard Henri-Bourassa et sur l'estacade du pont Champlain. Celle-ci sera aménagée pour le transport par autobus au coût de 80 millions.

Plamondon fait la leçon aux Français

PLAMONDON / Suite de la page A1

faire des films en français, a expliqué plus tard Luc Plamondon. Mais en France, il y a une espèce de mode, particulièrement parmi les jeunes, selon laquelle on ne doit pas être trop nationaliste à propos de notre langue. »

« Il y a un beau Bureau d'exportation de la musique française, mais ils exportent la *world music*, ils exportent de la techno, qui est très souvent sans langue ou en anglais, avec des groupes qui n'ont que des noms anglais, et du rap qui est parfois en français, mais souvent moitié français-anglais et souvent carrément en anglais. C'est là que le bât blesse. »

Les Français ne sentent pas encore leur culture menacée, pense M. Plamondon.

Pourtant, dit-il, la francophonie est loin de bénéficier d'un marché aussi vaste que les cultures espagnole ou arabe. « Leur culture n'est pas menacée, ce sont les petites qui le sont. »

Il remarque en outre que les artistes et auteurs québécois auraient avantage à être plus offensifs en France, où persiste une certaine ignorance du Québec. « Quand Robert Pilon — président québécois de la Coalition pour la diversité culturelle — a cité Michel Tremblay tout à l'heure, j'étais très content, mais je vous garantis qu'il y avait les trois quarts des Français dans la salle qui n'avaient jamais entendu son nom, lance-t-il. Ce qui est assez honteux. »

Un autre artiste québécois, le comédien Yves Jacques, qui vit depuis six ans à Paris,

a provoqué quelques remous dans la salle quand il a demandé à M. Jospin si la France allait adopter une attitude « hégémonique et condescendante » envers le Québec dans la croisade internationale qui s'amorce pour la protection de la diversité culturelle.

« Si je veux travailler vraiment, il faut que je prenne l'accent français de France, a-t-il confié en entrevue. J'ai de plus beaux rôles quand je suis Yves Jacques le comédien français que quand je suis Yves Jacques le comédien québécois. Parce que, dans des rôles de comédiens québécois, on se retrouve souvent dans des seconds rôles. C'est malheureux. »

La réponse du premier ministre français a toutefois rassuré l'acteur. « Moi, il y a une arrogance française et une nostalgie de l'hégémonie avec lesquelles j'ai rompu depuis longtemps », a dit M. Jospin.

Au terme du symposium d'hier, le groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle a recommandé que la bataille se fasse d'abord à l'UNESCO, afin d'imposer le principe du droit des États à protéger et promouvoir leur culture en dépit des futurs accords libres-échangistes de l'Organisation mondiale du commerce. « La mondialisation ne doit pas conduire à un monde sans souveraineté », a déclaré Lucien Bouchard.

La coprésidente française de ce groupe de travail, Catherine Lalumière, a aussi dit que la bataille devait passer à une phase moins défensive et plus offensive. Les moyens demeurent toutefois à définir. Lucien Bouchard et Lionel Jospin doivent prononcer aujourd'hui une déclaration commune sur la diversité culturelle.

Enquête du DGE sur l'ADQ: Dumont était au courant

ENQUÊTE / Suite de la page A1

frauduleuse » déposée par le DGE. Mario Dumont a nié être au courant des faits reprochés par le DGE.

M. Gagnon est furieux contre son ancien employeur parce qu'il estime avoir été lésé. Lors de son embauche, on lui a expliqué que son salaire annuel serait de 25 000 \$, mais qu'on en retrancherait 3000 \$ contre un montant forfaitaire de 250 \$ par mois, non imposable, justifié par des comptes de dépenses factices, essentiellement pour du kilométrage.

Directrice générale de l'ADQ depuis janvier, Claudette Carrier a expliqué qu'elle accordait 250 \$ d'avance par mois aux employés qui avaient droit à des notes de frais. Aujourd'hui, « tout fonctionne par écrit et selon moi, cela va bien, dit-elle. Mais je ne peux présumer de ce qui se passait avant ».

Une fois mis à pied, M. Gagnon constate que ce petit stratagème va le pénaliser passa-

blement au point de vue de l'assurance-emploi et réclame, en vain, un dédommagement équivalent de son ancien employeur, soit 1600 \$.

Coup de fil de Mario

Pendant cinq semaines durant la campagne électorale de 1998, M. Gagnon a été un organisateur de la tournée de Mario Dumont.

Juste avant la campagne électorale, M. Gagnon, alors sans emploi, avait reçu un coup de fil de Mario Dumont. « Mario m'a dit au téléphone " on va te payer 400 \$ par semaine, mais c'est de l'argent clair. Nous on passe ça comme dépenses électorales, tu n'auras pas à le déclarer, il n'y aura pas d'impôts à payer là-dessus, tu fais ce que tu veux " », se souvient M. Gagnon, qui était alors totalement néophyte en politique.

« Mario m'avait appelé personnellement à la maison », précise M. Gagnon, dont la conjointe est une amie d'enfance de la conjointe de M. Dumont. Il donne d'ailleurs spontanément les numéros de téléphone cellulaire et

de résidence du chef de l'ADQ. En mars 1999, il sera embauché en tant que « coordonnateur régional » à la permanence de l'ADQ et sera responsable de l'organisation dans 64 des 125 comtés.

M. Gagnon s'esclaffe quand on lui souligne que le chef de l'ADQ soupçonne un « zèle particulier » du DGE, le chien de garde de la loi électorale. Il était présent quand, l'automne dernier, le rapport de dépenses électorales soumis par l'ADQ est revenu avec une montagne de questions du DGE. Beaucoup de pièces justificatives manquaient, bien des factures ont été reconstituées un an après les élections.

Il fallait « reconstituer de mémoire des comptes de dépenses, du kilométrage, qui avait été fait un an avant », explique-t-il. Un ancien candidat de 1998, sous le couvert de l'anonymat, témoigne du « vent de panique » qui a soufflé sur la permanence de l'ADQ en octobre 1999. Un autre ancien employé se souvient d'avoir vu la table de la salle de conférence remplie de factures qu'on

essayait tant bien que mal de démêler...

« Ce n'est pas moi qui lui ai réglé ses affaires, du tout du tout, ce n'est pas moi qui ai parlé de son argent », réplique M. Dumont, qui a subitement pressé le pas lorsque *La Presse* l'a interrogé. Furieux, son porte-parole Jean-Luc Benoît est venu souligner par la suite que M. Dumont « n'aurait aucun commentaire à faire sur les déclarations de cet employé », qui veut assouvir une vengeance, selon lui. À l'ADQ, on a presque tout de suite contacté M. Gagnon pour vérifier s'il était vrai qu'il avait accordé une entrevue à *La Presse*.

M. Gagnon brosse par ailleurs un tableau dévastateur de l'organisation de l'ADQ. Si Mario Dumont estime à 12 000 le nombre de « membres et sympathisants » de l'ADQ, M. Gagnon évalue à 2500 les adhérents au parti. « Et 1000 se trouvent dans le comté de Rivière-du-Loup », lance-t-il. Pour appuyer ses dires, il produit une liste des membres des 64 circonscriptions dont il était responsable.

Immigration: Ottawa va fermer la porte aux Juifs russes transitant par Israël

IMMIGRATION / Suite de la page A1

concitoyens. La nouvelle du durcissement du Canada s'est rapidement répandue dans la communauté juive de Russie déjà installée à Montréal, qui a relayé l'information en Israël. Résultat : le nombre de nouveaux revendicateurs a diminué, mais ils sont toujours nombreux à tenter leur chance.

De plus, des centaines de personnes sont toujours ici en attente du règlement de leur dossier, sans statut officiel ni papiers légaux.

Depuis 1993, plus de 6000 Israéliens ont revendiqué le statut de réfugié au Canada, la grande majorité à Montréal.

« C'est une situation qui nous échappe, il n'y a rien que l'on puisse faire pour les empêcher de venir. Le Québec est devenu un genre de Klondike pour ces gens, qui pensent que c'est facile d'entrer au Canada, explique à *La Presse* un responsable d'Immigration Canada à Montréal. Il y a un réseau organisé à partir de Montréal et ils se servent du passeport israélien pour entrer ici sans visa. »

Les autorités israéliennes affirment qu'aucun des citoyens du pays n'est persécuté ou privé de ses droits fondamentaux. « Au contraire, Israël offre de généreux programmes sociaux aux nouveaux arrivants, comme le logement payé pendant un an, des cours d'hébreu et des prestations de subsistance », explique David Cooper, porte-parole de l'ambassade d'Israël à Ottawa.

Les Israéliens qui cognent à la porte du Canada pour y demander le statut de réfugié abusent en fait du système et se servent de

leur nationalité israélienne pour entrer au Canada sans visa, soutient le gouvernement d'Israël.

« Toute demande de statut de réfugié venant d'Israël est pour nous inacceptable et nous sommes heureux que le Conseil du statut de réfugié du Canada ait refait ses devoirs », indique David Cooper.

La situation ne risque pas de s'améliorer pour les revendicateurs israéliens qui tentent leur chance au Canada. La ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, dépose en effet ce matin un projet de loi qui durcira encore davantage la politique canadienne.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 9-1-5
à quatre chiffres : 8-9-7-4
6/49: 5-9-12-20-25-27Comp.39
avec extra: 201180

COLLECTES DE SANG

- à Montréal: Chevaliers de Colomb Pointe-Saint-Charles, église Saint-Charles (sous-sol) 2115, rue Centre, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 80 donneurs;
- à Montréal: Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, entrée principale, 555, boul. Gouin Ouest, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 75 donneurs;
- à Montréal: Oxford Québec, 7^e étage, 999, boul. De Maisonneuve Ouest, de 9 h à 16 h. mv Objectif: 60 donneurs;
- à Rouyn-Noranda: Rouyn-Noranda - Club Rotary en collaboration avec SDC Centre-ville, Hôtel Gouverneur, 41, 6^e rue, de 13 h à 20 h. Objectif: 550 donneurs;
- à Saint-Hyacinthe: Cégep de Saint-Hyacinthe, salle Anne-Hébert, 3000, rue Boullé-Douville, de 10 h à 16 h. Objectif: 200 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'exercice grâce à Internet

Netpulse, une compagnie californienne, s'est juré d'offrir Internet aux sportifs qui s'ennuient. Depuis quelques années, elle transforme les plus chics clubs sportifs américains en cafés Internet nouveau genre, en adaptant des écrans minces branchés sur un ordinateur à des équipements pour le conditionnement physique cardiovasculaire. Notre collaborateur Éric Bernatchez en a fait l'essai lors d'un récent voyage à New York, au Crunch Gym de la rue Lafayette nous en parle demain dans la page Cyberpresse.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Approuvez-vous la nouvelle orientation du ministre de l'Éducation François Legault, qui veut établir des règles de financement basées sur la performance des institutions?

Êtes-vous d'accord avec Howard Galganov qui, devant le refus de Télé-Direct de publier son annonce, en anglais seulement, dans les Pages jaunes, veut faire invalider deux articles de la loi 101?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 23 %
Non: 77 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Île de Montréal

Le projet de centre de transbordement des déchets soulève la colère dans Saint-Henri

La Commission du développement urbain doit à nouveau interrompre ses travaux

MICHÈLE OUIMET

Dure journée, hier, pour la Commission du développement urbain qui a dû interrompre brusquement ses travaux devant la grogne d'une centaine de résidents de Saint-Henri, qui scandaient des slogans et chantaient des chansons pour protester contre le projet de la compagnie Matrec qui veut ériger un centre de transbordement des déchets dans le quartier.

La présidente de la Commission, Hasmig Belleli, était dans tous ses états. Après avoir vainement tenté de calmer les gens, elle a levé la séance et quitté précipitamment la salle qui a été évacuée dans le calme.

C'est la deuxième fois en moins de deux semaines que Mme Belleli annule une séance et se heurte à la résistance des citoyens qui protestent contre les plans des promoteurs et la docilité de la Commission qui approuve, parfois avec des réserves, tous les projets défendus par le maire Pierre Bourque.

Les résidents de Saint-Henri étaient gonflés à bloc. « Les gens vont se battre, a dit le conseiller indépendant du quartier Philippe Bissonnette. On va prendre tous les moyens. S'il le faut, on va se mettre devant les camions et on va bloquer les rues. On n'en veut pas de ce projet-là. Il n'y a pas un sac de vidanges qui va rentrer là ! »

« Les gens sentent qu'ils ne sont pas écoutés, a déclaré de son côté Luc Leblanc, porte-parole de Solidarité Saint-Henri. Le quartier est déjà très hypothéqué par la pauvreté et l'échangeur Turcot. Et là, on nous dit : On va mettre les poubelles chez vous. Le quartier est déjà assez défiguré comme ça ! »

Le projet

La compagnie Matrec veut construire un centre de transbordement des déchets au coin de la rue

Pullman et de l'avenue de Carillon, sous l'échangeur Turcot. Les déchets commerciaux et domestiques, qui arriveraient par camion, seraient transbordés dans des remorques plus grandes, puis acheminés vers des sites d'enfouissement. Le centre fonctionnerait de 6 h à 1 h et traiterait 300 000 tonnes métriques d'ordures par année.

Il y aurait aussi un centre de tri et de récupération de matériaux secs (bois, papier, carton, métal, etc.) d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes métriques. Au total, 215 camions sillonnaient certaines rues du quartier, passant devant quatre résidences pour personnes âgées et quatre écoles, sans oublier les maisons dont les fenêtres donnent directement sur le trottoir.

Les gens ne veulent ni des camions, ni des odeurs. Et ils l'ont clairement fait savoir aux conseillers de la Commission, qui se prononçaient pour ou contre le projet. Exaspérés par Mme Belleli qui les rabrouait dès qu'ils applaudissaient ou émettaient l'ombre d'un commentaire, les citoyens ont fini par prendre le contrôle de la salle en scandant : « Une commission bidon, c'est-tu recyclable ça, coudonc ! ».

Le pdg de Matrec, Charles Tremblay, était ébranlé. « On n'est jamais le bienvenu dans le déchet », a-t-il dit avec un filet de voix. À la question d'un journaliste qui lui

demandait s'il accepterait de vivre à 100 mètres d'un centre d'ordures, il a faiblement répondu oui, tout en protestant de la bonne foi de son entreprise.

M. Tremblay n'est pas au bout de ses peines. Les travaux de la Commission reprennent lundi et les résidents de Saint-Henri ont l'intention de se présenter en grand nombre. « Il y a des écoles qui veulent venir, a affirmé M. Bissonnette. Les gens sont inquiets. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©
Exaspérés par la présidente Hasmig Belleli (photo de droite) qui les rabrouait dès qu'ils applaudissaient ou émettaient l'ombre d'un commentaire, les citoyens de Saint-Henri ont fini par prendre le contrôle de la salle en scandant : « Une commission bidon, c'est-tu recyclable ça, coudonc ! ».



Les camionneurs de Saint-Zénon ont gain de cause sur toute la ligne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La solidarité démontrée dans le village de Saint-Zénon a porté fruit, puisque les camionneurs locaux ont obtenu d'être les transporteurs exclusifs des produits de la Louisiana Pacific. De plus, la mairesse Murielle Richard a obtenu du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, une enquête sur le comportement de la Sûreté du Québec pendant le conflit.

Les 21 camionneurs vont se regrouper dans une corporation à but non lucratif et vont déterminer ceux d'entre eux qui vont effectuer chacun des transports de bois. Pour mener à bien cette tâche, ils auront un local et embaucheront un répartiteur.

« La compagnie s'est engagée à leur verser 90 000 \$ par année pour payer une partie des coûts d'un local et du salaire d'un répartiteur », a ajouté Mme Richard.

Réunis dans l'église paroissiale, les camionneurs ont entériné hier après-midi l'entente intervenue à la

suite de longues discussions entre le ministre des Transports, Guy Chevrette, le député de Berthier, Gilles Baril, et des représentants de l'employeur et des camionneurs.

Ils ne feront toutefois pas les voyages aux États-Unis. « Ils n'en voulaient pas, d'ailleurs », a indiqué la mairesse.

Les conducteurs qualifiés de scabs, qui avaient pris la place des autres, ne perdent pas tout ; ils seront affectés comme auparavant au transport des rebuts de la compagnie.

Pour ce qui est de la SQ, Mme Richard affirme que durant le conflit, les policiers affectés à la surveillance du territoire avaient démontré une complaisance envers ceux qui avaient pris la place des camionneurs locaux, en tolérant notamment les excès de vitesse dans le village.

Dirigés par le curé de la paroisse, Benoit Gingras, et leur mairesse, les camionneurs et une bonne partie de la population avaient entrepris vendredi un blocus de la route 131 afin d'empêcher les conducteurs embauchés par la compagnie de sortir le bois de la cour de l'entreprise. À la suite de l'intervention du ministre Chevrette, ils avaient accepté dimanche de lever les barrières afin de permettre des négociations.

Affluence aux services des urgences des hôpitaux de l'île de Montréal

HUGO DUMAS

Avec la température froide, les flocons de neige, le vent et le taux d'occupation de 165 % des 17 services des urgences de l'île de Montréal, on a pratiquement assisté hier à un retour de l'hiver.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, 81 patients s'entassaient dans les corridors des urgences, dont la capacité officielle est de 34 civières. Seize malades y attendaient depuis plus de 48 heures, selon des chiffres de la régie régionale de la santé.

Le service des urgences de l'hôpital Santa Cabrini a également été passablement achalandé : 49 patients y attendaient, hier matin, pour 20 civières au permis. Les malades ont aussi afflué à l'hôpital du Sacré-Coeur. Soixante patients s'y entassaient hier, alors que la capacité des urgences se chiffre à 35 civières.

Des débordements ont été constatés aux hôpitaux Notre-Dame et Saint-Luc. L'Institut de cardiologie et l'hôpital Fleury ont également reçu un grand nombre de patients.

**LA PRIME
PRINTANIÈRE
DE 7 PRODUITS
CLINIQUE**

Obtenez une prime de 7 articles avec tout achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique. Votre prime comprend : Lotion clarifiante 2 • Émulsion hydratante tellement différente • Stop Signs Action anti-âge visible • Duo d'ombres longtemps, Lemongrass / Buttercream • Mascara cils interminables, noir • Rouge à lèvres, Sweet Honey et une jolie pochette.

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au 23 avril 2000, ou jusqu'à épuisement des stocks.

CLINIQUE

Hydratant trans-actif immédiat pour la peau sèche
Ravivez l'éclat de votre peau avec l'Hydratant trans-actif immédiat. Pour une peau plus douce et ferme. 50 ml : 42 \$.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

Un membre des Rockers est arrêté à Mirabel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
et MARCEL LAROCHE

Quarante-huit heures avant d'être assassinés tôt lundi matin, Mario Flores et Jason Jacques étaient du groupe de motards qui ont fait une tournée d'intimidation dans un restaurant, un bar de danseuses nues et deux discothèques de Laval. Le leader du groupe était Gregory Wooley, un membre des Rockers, le club affilié aux Hells Angels.

Wooley, 27 ans, a été arrêté hier matin à l'aéroport de Mirabel alors qu'il s'appropriait à prendre un avion pour Port-au-Prince, en Haïti. Lorsqu'il est passé à la fouille, un magnum 44 a été découvert dans ses bagages. Wooley, le seul Noir membre en règle des Hells Angels, transportait aussi une cagoule et près de 35 000 \$ en argent.

Peu après l'arrestation, les sergents-détectives Yves Beaulieu et Marc Pelletier, de l'escouade des homicides du SPCUM, chargés de l'enquête sur les meurtres de Flores et de Jacques, ont été dépêchés à la police de Mirabel où ils ont été rejoints par des membres de Carcajou.

Wooley sera accusé aujourd'hui à Saint-Jérôme de possession illégale d'une arme à feu.

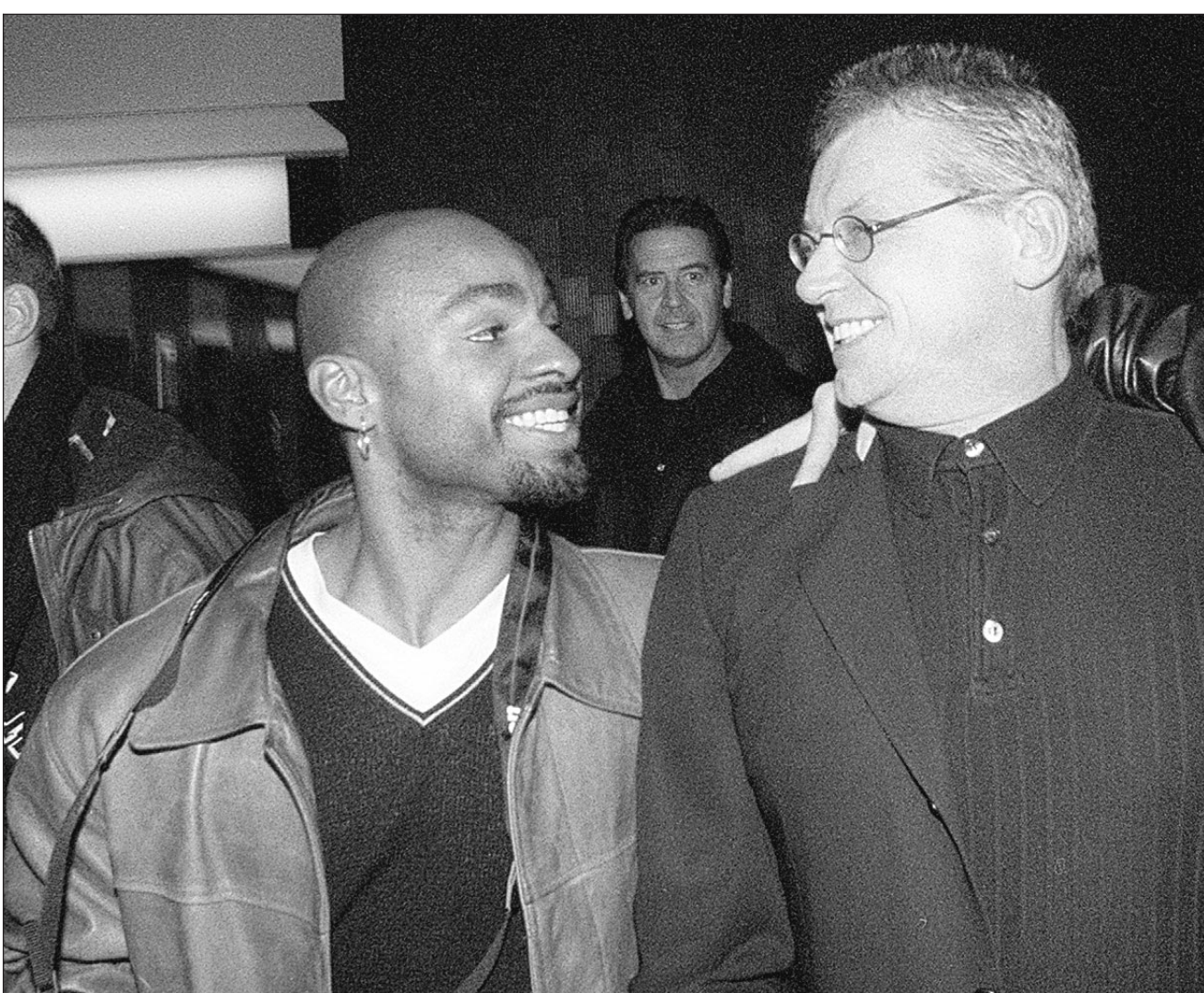
Il a été établi par les forces policières que Flores et Jacques travaillaient pour Wooley qui est à la tête du nouveau gang « Syndicate ». Lorsqu'il a été abattu, Flores portait un chandail avec l'inscription « Syndicate ». Il avait 1500 \$ dans ses poches. Des policiers croient que ce gang est l'armée personnelle de Wooley.

Le spécialiste des gangs de motards à la Sûreté du Québec, le sergent Guy Ouellet, a indiqué à *La Presse* que le gang des Death Riders, club affilié aux Hells et longtemps installé à Sainte-Thérèse, n'existait plus. Les membres de ce défunt club portent maintenant les couleurs des Rockers et se seraient installés à Rosemère.

Le groupe de motards qui a visité vendredi dernier le restaurant l'Ancestral, le bar de danseuses les Déeses et les discothèques Fuzzy et Red Light à Laval, était en partie composé d'ex-Death Riders. « Il est certain que Wooley était présent et nous vérifions des informations voulant que Flores et Jacques étaient du groupe. Ils ont voulu ainsi démontrer leur présence dans Laval », a indiqué un membre de Carcajou.

Wooley est très proche de Maurice Boucher, chef des Nomads, qu'on dit le bras guerrier des Hells Angels. Il était du groupe venu l'accueillir au palais de justice de Montréal à la suite de son acquittement des accusations de meurtre. Le 22 janvier, il était lui-même acquitté de cinq accusations de possession d'arme. Dans sa décision, la juge Céline Lacerte-Lamontagne a statué que les policiers avaient violé la Charte des droits en lui demandant de montrer ce qu'il cachait sous son manteau.

Wooley a reçu ses couleurs des Rockers, club parrainé par Boucher, peu de temps après son acquittement, le 18 juillet 1998, du meurtre de Jean-Marc Caissy, un revendeur de drogue des Rock Machine.



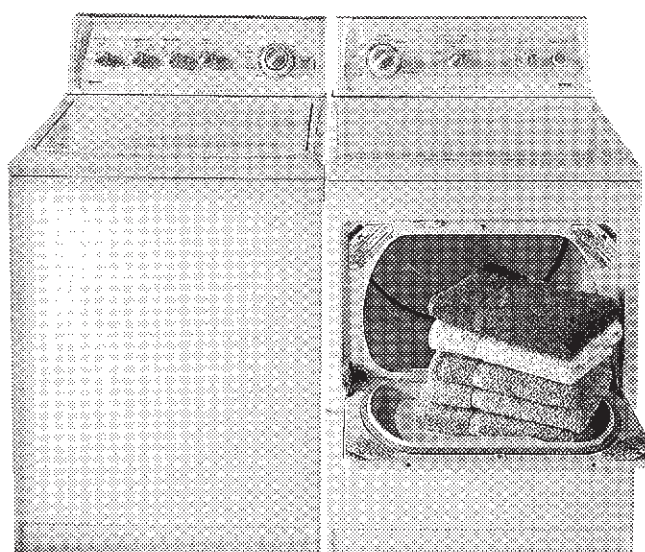
Gregory Wooley était allé accueillir Maurice Boucher au palais de justice de Montréal à la suite de son acquittement des accusations de meurtre.

PHOTO THÉÂTRE La Presse ©

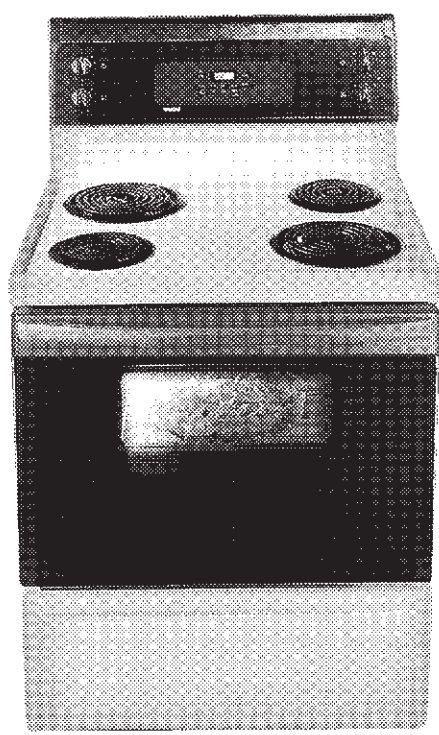
SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 AVRIL 2000

Nos plus bas prix de la saison



Rabais 500\$ sur ens.
LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE ELITE^{MC}
Laveuse. Agitateur "Total-Care", moteur 3 vitesses.
N° 20952. Rég. Sears 949,99.
699,99
Sècheuse. N° 60952. Rég. Sears 729,99.
479,99
En blanc et graphite



Rabais 230\$
CUISINIÈRE KENMORE^{MD}
À éléments-serpentins.
Grilloir à ondulations standard.
N° 59061. Rég. Sears 729,99.
497\$
Supplément pour blanc sur blanc et four autonettoyant



Rabais 150\$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18 P1³
3 tablettes pleine largeur, à rebord et coulissantes. N° 60862.
Rég. Sears 899,99.
747\$
En blanc et amande

Et, avec la carte Sears,
ne payez pas avant avril 2001 et gagnez le double de points du Club Sears pour tous les gros appareils ménagers pendant les Jours Sears

Offre 'Pas de paiement': achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au samedi 22 avril 2000. **Offre 'Le double de points du Club Sears':** les membres du Club Sears peuvent gagner le double de points du Club Sears pour tous les gros appareils ménagers. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Pour les commandes de nos catalogues en vigueur, indiquez ce numéro d'offre de prime: 94 16 22224 pour recevoir le double de vos points du Club Sears. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 16 avril 2000. **Les deux offres:** sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation. Renseignez-vous.

SEARS

NP0410800

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^{MD}

Un promoteur de tours de bateaux poursuit La Société du parc des Îles

CHRISTIANE DESJARDINS

Mec-Gli, un promoteur de tours de « jet-boat » installé à La Marina de La Ronde depuis 1996, poursuit la Société du parc des Îles (SPI) et le nouveau gestionnaire de la marina, Guy Schneider, pour un peu plus de 192 000 \$.

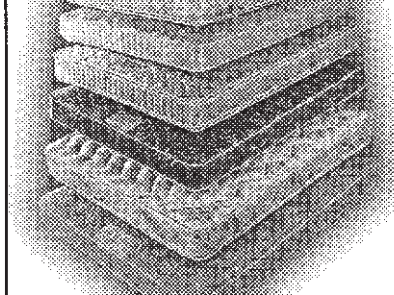
En 1996, le promoteur a signé un contrat de concession de cinq ans avec la SPI pour offrir des tours de bateau de vitesse sur le fleuve Saint-Laurent, autour de l'île Sainte-Hélène. Il s'agit en fait d'un manège nautique, où le bateau effectue plusieurs manoeuvres pour procurer des sensations fortes aux participants.

Mec-Gli allègue qu'après avoir exploité le manège avec succès en 1996, 1997 et 1998, il s'est buté à de nombreux problèmes l'été dernier, alors que la marina était confiée à M. Schneider. Selon le promoteur, on lui a installé des quais différents de ceux des autres années, non sécuritaires, et qui empêchaient l'eau de circuler librement. Résultat, les algues se seraient accumulées de même que les poissons morts.

Au cours de l'été, l'embarcation de Mec-Gli aurait subi plusieurs pannes de moteur que l'entreprise impute aux algues. Malgré les plaintes répétées pour qu'on coupe les algues et qu'on change les quais, rien n'aurait été fait. Le promoteur se plaint aussi que ses activités aient été réduites, en raison d'un lock-out de neuf jours à La Ronde, de même qu'une course de motomarines qui empruntait le même circuit que celui du jet-boat. Le promoteur a envoyé une réclamation sans obtenir compensation.

Malgré tout, Mec-Gli se disait intéressé à reprendre l'activité cet été. La SPI était prête à y consentir, à condition que Mec-Gli renonce à sa réclamation. La réponse est vraisemblablement dans la poursuite déposée hier.

MATELAS



SIMMONS Sealy
Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Politique de bas prix garantis
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portabella, Brossard (450) 671-2202

Qui sauvera le tableau orphelin de Théophile Hamel?

Le Musée du Québec se fait tirer l'oreille pour l'acheter

RIMA ELKOURI

Quand le galeriste Roger Turenne a aperçu, dans un encan, le tableau *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste* de Théophile Hamel (1817-70), il s'est dit : « Voilà un chef-d'oeuvre ! »

Deux ans plus tard, M. Turenne se rend compte que le peintre-fétiche de la bourgeoisie canadienne-française du milieu du XIX^e siècle n'a plus vraiment la cote. Peu de gens se sont montrés intéressés par cette toile... Pas même les voleurs qui s'en sont pris à trois reprises à sa galerie de la rue Sherbrooke Ouest !

« C'est un tableau orphelin qui devrait être sur un trône », dit M. Turenne, à propos de cette toile qui a été cédée pour un temps au Séminaire de Québec, afin de payer les études des enfants Hamel, c'est capital. Si on ne garde pas notre patrimoine, qui va le garder ? » demande celui qui enseigne à l'UQAM.

Que cette oeuvre « d'une qualité exceptionnelle », « soldée » à 39 000 \$, ne soit pas exposée au Musée du Québec, voilà qui n'est pas normal, croit l'historien de l'art Raymond Vézina, qui a authentifié le tableau. D'autant plus, dit-il, qu'il s'agit d'une « composition rare », soit la seule de Hamel représentant le patron des Canadiens français, saint Jean-Baptiste. « Pour un musée québécois, Théophile Hamel, c'est capital. Si on ne garde pas notre patrimoine, qui va le garder ? » demande celui qui enseigne à l'UQAM.

Mais le chemin qui mène au musée est parfois tortueux. « Il y a mille et une raisons pour lesquelles un tableau ne se retrouve pas dans un musée », explique Mario Béland, conservateur d'art ancien au Musée du Québec, précisant qu'il ne peut vraiment se prononcer sur le cas de la toile *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste*, puisqu'il ne la connaît pas.

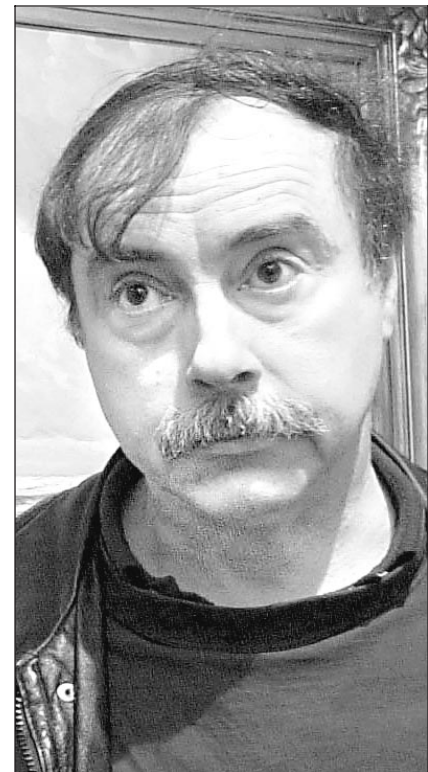
« S'il s'agit d'un chef-d'oeuvre, c'est sûr que ça va aller dans un musée, dit le conservateur. Sinon, ça va aller dans une des grandes collections corporatives qu'on connaît. Si le tableau ne trouve pas preneur, c'est déjà un indice que ce n'est peut-être pas un chef-d'oeuvre de Hamel. C'est peut-être aussi un indice qu'il faut faire de la recherche sur le tableau. »

Le Musée du Québec dispose de 65 tableaux de Hamel. Il s'agit du peintre le plus représenté en art ancien. « Si on acquiert un Hamel, même en don, il faut que ça soit un tableau exceptionnel ou qui comble une lacune dans la collection », souligne M. Béland.

Un argument que M. Vézina, auteur du *Catalogue des oeuvres de Théophile Hamel* (publié en 1976), rejette. « Je ne comprends pas ! fulmine-t-il. Le Musée du Québec, c'est le musée qui garde notre patrimoine québécois ancien. Théophile Hamel est un des trois grands peintres du XIX^e siècle. Dire qu'on en a trop, c'est comme dire qu'on a un peu trop de globules rouges dans notre sang ! (...) Mais on n'en a jamais trop de ce qu'on fait de mieux ! »

Au-delà des questions de goût et de choix, il y a évidemment les contraintes budgétaires. Le Musée du Québec dispose d'environ 200 000 \$ par année pour acquérir des oeuvres. Une somme que se partagent cinq conservateurs — art ancien, art moderne, art contemporain, art décoratif et design, art graphique et photo.

Or, 200 000 \$ pour un musée, ce n'est « rien », dit M. Vézina. « Un tableau d'un demi-million, maintenant, c'est une chose courante. » Et l'art ancien, surtout religieux, n'est pas le plus convoité, ajoute-t-il. « Comme les artistes vivants veulent vendre leurs choses, si on met de l'argent sur un artiste décédé, les gens gueulent et disent : "Nous, on n'a rien à manger et vous achetez du Théophile Hamel, mort depuis 100 ans !" »



PHOTOS PIERRE COTÉ, La Presse

Le tableau *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste*, ci-contre, serait le seul du peintre Théophile Hamel (1817-1870) à représenter le patron des Canadiens français. Pour l'historien de l'art Raymond Vézina, la place de cette oeuvre n'est pas dans une galerie, mais au Musée du Québec. Quant au galeriste Roger Turenne (ci-dessus), propriétaire de la galerie qui porte son nom, rue Sherbrooke Ouest, qui a acheté le tableau dans un encan il y a deux ans, il en dit : « C'est un chef-d'oeuvre orphelin qui devrait être sur un trône ! »

Le Haut de Gamme à prix abordable

- Tapis et carpettes
- Tissus et papiers peints
- Service de décoration à domicile
- Tapis et carpettes
- Tissus et papiers peints
- Service de décoration à domicile

Du 5 au 16 avril 00
30% de rabais
 sur tous nos ensembles de dinette en rotin, bois, métal et résine.

Style / Qualité / Confort

Heures d'affaires :
 Dim. de midi à 17 h / Lun. fermé.
 Mar., merc. de 10 à 18 h
 Jeudi., vend. de 10 à 21 h / Samedi de 10 à 17 h

VISIONS...
 Serge Charest
 MEUBLES

1880, boul. Saint-Martin Ouest, Laval Tél. : (450) 687-2500

Foglia en vacances

Pierre Foglia est en vacances. La publication de sa chronique reprendra le mardi 11 avril.

Profitez de nos largesses.



new balance

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX680WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
VW554WN	Marche-femme					

Certains modèles pour hommes disponibles en porteur 6 à 20 pour femmes 3 à 13.

sports experts

SOLDE DE PATINS À ROUES-ALIGNÉES

ULTRA-WHEELS XPANDER

- patins ajustables pour enfant
- disponible en 4 grandeurs: 11 à 7, 13 à 3, 2 à 5 et 4 à 7
- roulements ABEC-1
- rég.: 129,99

Et Que Ça Roule!

109,99

ULTRA-WHEELS BIOFIT SQ7 ET SQ7L HOMME ET FEMME

- bottine BIOFIT avec lacage QUICKFIT
- roues 76mm
- roulements ABEC-5
- chassis aluminium
- rég.: 249,99

Et Que Ça Roule!

229,99

ULTRA-WHEELS BIOFIT SQ8 ET SQ8L HOMME ET FEMME

- patins fitness haute-performance
- roues 80mm en arrière et 76mm en avant
- roulements ABEC-5
- bottine BIOFIT avec lacage QUICKFIT
- chassis aluminium High-Low
- rég.: 289,99

Et Que Ça Roule!

259,99

ULTRA-WHEELS BIOFIT SQ3 ET SQ3L HOMME ET FEMME

- bottine BIOFIT avec lacage QUICKFIT
- roulements ABEC-3
- rég.: 209,99

ULTRA-WHEELS

VILLE ST-LAURENT
 612, boul. Ste-Croix
 (514) 747-6072

DOLLARD-DES-ORMEAUX
 3597, boul. St-Jean
 (514) 626-7235

MONTRÉAL
 5916, rue Papineau
 (514) 274-4429

POINTE-AUX-TREMBLES
 12510, Sherbrooke Est
 (514) 645-1291

GREENFIELD-PARK
 3261, boul. Taschereau
 (450) 926-0660

LAVAL (Méga centre)
 4440, aut. Laval (440)
 (450) 681-8440

Heures d'ouverture : MEGA MAGASIN LAVAL, lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00.
 Les autres magasins : lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00.
 Certains modèles, grandeurs ou couleurs peuvent varier dans certains magasins. Ces prix s'appliquent pour les marchandises en magasin et sont en vigueur jusqu'au 30 avril 2000.

LAVAL (Méga centre)

Île de Montréal

L'EXPRESS
DU MATIN

L'ex-psychiatre Claude Saint-Laurent poursuivi

■ Le Collège des médecins a annoncé hier qu'il avait décidé de traîner devant les tribunaux l'ex-psychiatre Claude Saint-Laurent pour pratique illégale et usurpation de titres. En dépit d'une suspension de cinq ans imposée en juillet 1998 par le Collège des médecins, l'ex-psychiatre Saint-Laurent aurait repris du service l'an dernier à Val-Morin, dans les Laurentides. En 1996, la Cour du Québec l'avait acquitté d'accusations d'avoir eu des relations sexuelles avec deux de ses patientes, après qu'il eut réussi à soulever un doute raisonnable. Toutefois, par la suite, le Collège l'a reconnu coupable et lui a imposé une suspension qui prendra fin en juin 2003. Cette radiation a été maintenue par le tribunal des professions et la Cour supérieure.

Sexagénaire accusé d'agression sexuelle

■ Un sexagénaire de Sainte-Marthe-du-Cap, en Mauricie, Marcel Ayotte, a été accusé hier à Victoriaville, d'avoir agressé sexuellement une adolescente durant plus de deux ans. Ayotte, 64 ans, aurait agressé à plusieurs reprises la fille d'un de ses amis entre 1997 et janvier 2000 dans le secteur de la MRC de l'Érable. Lors de la première agression, la présumée victime était âgée de 13 ans. Le procureur de la Couronne s'est opposé hier à la remise en liberté de Ayotte. L'accusé reviendra en cour le 10 avril pour son enquête sous cautionnement. Marcel Ayotte a été condamné à trois ans de prison en septembre 1990 pour une agression sexuelle commise dans le district judiciaire de Chicoutimi.

Réseau de receleurs démantelé

■ Les policiers de Gatineau croient avoir porté un coup dur à un important réseau de receleurs qui sévissait dans toute la région de l'Outaouais et à Ottawa. Trois membres du réseau, qui se spécialisaient dans le vol et la revende d'outils de construction et d'équipements de véhicules motorisés, ont été arrêtés par les policiers. La valeur du matériel volé saisi dépasse 70 000 \$. Selon les policiers, ce groupe était l'un des plus importants du genre dans la région. Pour le moment, deux des trois personnes arrêtées ont été accusées. Il s'agit de François Deschamps et de son amie de coeur, Natacha Bisson, qui est âgée de 28 ans et qui a été remise en liberté. Un autre homme de 45 ans devrait être accusé d'ici peu.

Déficit des hôpitaux

■ La conférence régionale de l'AHQ de Montréal-Centre estime que les ressources financières prévues pour les hôpitaux pour l'année 2000-2001 sous-évaluent l'importance du redressement budgétaire réalisé pour satisfaire les besoins de la population. Ainsi, même si leurs déficits de l'année dernière ont été financés par le gouvernement, les prévisions budgétaires pour l'année qui commence font déjà état d'un sous-financement d'environ 60 millions. Cette situation préoccupe la Conférence régionale de l'AHQ de Montréal-Centre. Selon le vice-président de la Conférence, Marc de Bellefeuille, l'obligation absolue pour les établissements d'arriver à l'équilibre budgétaire à la fin de l'année 2000-2001, dans le cadre du projet de loi anti-déficit déposé par le gouvernement, pourrait signifier de nouvelles restrictions dans l'accessibilité aux services.

CSN, code du travail et municipalités

■ La Fédération des employés de services publics (FESP) de la CSN estime que les municipalités doivent commencer par assainir leurs dépenses plutôt que de réclamer un Code du travail particulier pour favoriser les fusions. Le président du secteur municipal de la FESP, Claude Bosset, est d'avis que l'Union des municipalités doit cesser sa campagne de discrédit à l'endroit des employés municipaux. Selon lui, les employés municipaux ne gagnent pas plus que leurs semblables qui travaillent dans le secteur privé si l'on se fie à une étude de l'Institut de la statistique publiée en juin 1999. La FESP représente 130 syndicats regroupant 6500 employés municipaux.

Après les 22 arbres,
Gescor coupera son projet

Montréal veut réduire l'ampleur du projet immobilier Villa Veritas

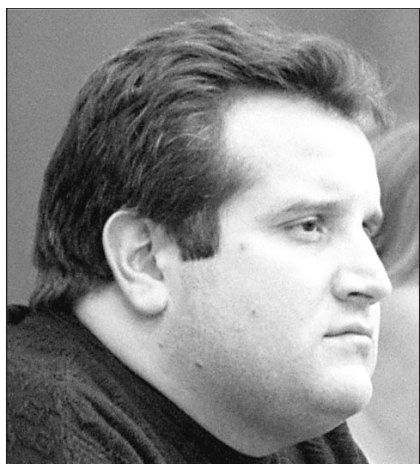
ÉRIC TROTTIER

Le comité exécutif de Montréal a rejeté hier en partie le projet du constructeur Gescor, qui espérait bâtir dix maisons à l'arrière du monastère des dominicains, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

S'il veut obtenir l'approbation de la Ville, le constructeur devra couper son projet en deux, abandonner l'idée d'y implanter une grande piscine et reboiser l'ancien jardin du monastère, a indiqué le responsable du dossier, Saulie Zajdel.

Mais les citoyens de NDG, opposés au projet des dix maisons, feraient mieux de ne pas se réjouir trop vite, car Gescor dit songer maintenant à vendre son terrain à une... secte religieuse.

C'est du moins ce qu'a indiqué le président de l'entreprise, Alberino Magi, au cours d'un entretien avec *La Presse*, en fin de journée. « La décision de la Ville nous force à réévaluer la viabilité de notre projet; pour nous, toutes les options doivent être considérées. Et présentement, nous avons deux offres, dont une a été formulée par une secte et l'autre, par une institution », a déclaré M. Magi, qui a toutefois refusé d'identifier les



Alberino Magi, président de Gescor.

groupes qui l'auraient approché. « Tout ce que je peux dire, a-t-il ajouté, c'est que leurs projets auraient l'avantage de respecter le plan d'urbanisme de la Ville (puisque le terrain est classé institutionnel ou religieux). »

L'un des opposants au projet de Gescor, Fernand Patry, qui était d'abord heureux pour la « belle victoire » des citoyens, s'est indigné de la suggestion de M. Magi. « C'est inacceptable, a-t-il dit. Non seulement ces gens-là (Gescor) ne respectent pas l'esprit du terrain qu'ils ont acheté, mais ils ont une approche antidémocratique qui devrait rendre la Ville encore plus méfiante face à leurs autres projets de développement à Montréal, notamment au monastère du Précieuse-Sang (dans le même quartier). »

Pour sa part, le chef de l'opposition, Michel Prescott, a dit que la Ville devait prendre la « menace » de M. Magi avec un grain de sel. « Ça me semble plus relever du chantage que du sérieux, mais quoi qu'il en soit, la Ville pourrait mettre un terme à ces fantasmes en adoptant une modification au plan de zonage qui interdirait toute nouvelle construction sur ce terrain. »

Auparavant, c'est le conseiller Saulie Zajdel, responsable du développement économique au comité exécutif, qui avait annoncé la position de la Ville. Essentiellement, a-t-il expliqué, la Ville fait siennes

les recommandations formulées la semaine dernière par la Commission du développement urbain (CDU).

La CDU avait notamment demandé que Gescor abandonne son projet de creuser une piscine en plein coeur du jardin de Villa Veritas II. À la place, demandait la CDU, le constructeur devra replanter une quinzaine d'arbres de gros calibre. Mais le comité exécutif a aussi décidé de limiter le nombre de maisons à cinq, afin de faire encore plus de place pour le reboisement des lieux, a dit M. Zajdel. « Avec ces changements-là, il est clair que le projet est complètement différent, et qu'on ne peut pas le présenter au prochain conseil, comme prévu. »

M. Zajdel a dit que la Ville attendait la réaction du promoteur et que les fonctionnaires du service du développement étaient prêts à « retravailler le projet » avec Gescor, qui, rappelons-le, avait fait abattre illégalement 22 arbres matures, certains formant une allée majestueuse, dans le jardin arrière du monastère, à l'endroit même où le promoteur souhaitait ériger ses dix maisons.

La guerre aux nids-de-poule est déclarée!

MICHÈLE QUIMET

La Ville de Montréal a déclaré la guerre aux nids-de-poule. Coût de l'opération : cinq millions par année.

Mais pas question d'imiter le maire de Dorval, Peter Yeomans, qui offre 6 \$ à chaque citoyen qui appelle l'hôtel de ville pour signaler un nid-de-poule.

Les cols bleus sont à l'oeuvre depuis le 14 mars et ils colmatent les trous en les remplissant d'asphalte. Au total, a précisé la vice-présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, lors d'un point de presse hier, la Ville utilisera 100 tonnes d'asphalte tous les jours dans sa lutte contre les nids-de-poule.

De 100 à 125 employés sillonnent une partie des 2200 kilomètres de rues de la ville et effectuent « près de 3000 interventions par semaine pendant une période de six à huit semaines ».

Le printemps est la pire période de l'année pour les nids-de-poule. Avec les fluctuations de température, les rues se détériorent rapidement. L'eau qui s'infiltre dans le bitume forme des crevasses et des trous qui ont parfois l'aspect d'un cratère. Cette année, a noté Mme Eloyan, la Ville est en avance de deux semaines. Le temps doux a permis de devancer les travaux de colmatage. Par contre, les dégâts sont plus importants.

Pourquoi les rues de Montréal sont-elles si mauvais état, alors qu'à Saint-Laurent, par exemple, le boulevard Marcel-Laurin n'a pas de nid-de-poule ? a demandé un journaliste.

« Il y a quelques mois, a indirectement répondu Mme Eloyan, la Ville a adopté un budget de 75 millions pour réparer le système d'aqueduc et d'égouts et 50 millions pour la chaussée, mais on attend après le programme tripartite (fédéral-provincial-villes). Si on l'a, on est prêts. Nous sommes très impatients. Le dernier



Depuis le 14 mars, une centaine de cols bleus de Montréal colmatent les trous de la chaussée (ci-dessus, rue Ontario) en les remplissant d'asphalte. Tous les jours, 100 tonnes d'asphalte sont ainsi utilisées.

budget Landry annonçait aussi un programme conjoint Québec-villes. »

Si l'administration Bourque imitait le maire Yeomans et payait les gens qui signalent un nid-de-poule, la facture grimperait rapidement. Chaque année, environ 2000 personnes, surtout des citoyens, appellent la Ville (872-3434) pour signaler un trou dans la chaussée. Faites le calcul : 2000 fois 6 \$...

Mme Eloyan a également commenté les états

financiers de Stationnement de Montréal (SDM) qui a versé, en 1999, près de 11 millions dans les coffres de la Ville. Depuis 1995, SDM gère 15 577 parcmètres et 61 terrains de stationnement. L'entente qui lie SDM à la Ville a besoin d'un coup de balai. En février, l'administration Bourque a mis sur pied un comité de travail qui doit faire des recommandations sur le fonctionnement et la gestion de SDM. Le comité n'a pas terminé sa réflexion, a dit Mme Eloyan.

Têtes d'affiche



Richard Lemire

■ Air Canada a voulu souligner sa contribution à la recherche pour vaincre la sclérose en plaques en installant des plaques commémoratives aux cliniques de sclérose en plaques de l'Institut de neurologie de Montréal et de l'hôpital Notre-Dame du CHUM. Richard Lemire, employé d'Air Canada atteint de sclérose en plaques et organisateur du tournoi de golf Air Canada qui recueille des fonds pour la Société canadienne de la sclérose en plaques depuis cinq ans, accompagnait le groupe mené par Robin Wohnsig, premier vice-président à l'exploitation technique des plaques commémoratives.

■ Deux Montréalais, Julie Bisailon et Christian Généreux, sont parmi les premiers lauréats de la nouvelle catégorie « relève » (18 à 30 ans) des prix Hommage bénévolat-Québec décernés hier par le gouvernement. Les autres lauréats dans cette catégorie sont Josée LeFebvre, de Victoriaville, Yves Coallier, de Châteauguay, et Christian Lamothe, de Trois-Rivières. Parmi

la vingtaine de personnes bénévoles également honorées, hier à l'Assemblée nationale, on remarquait, de la région de Montréal : René Caron, Nevine Fateen, Pierre-Yves Lévesque, Gaétan Raymond, Élise Hamel, Lévis Doré et Réal Martel. Soulignons également qu'au nombre des vingt organismes également consacrés par ces prix, il y avait, de Montréal, le Centre juif Cummings pour aînés, le YWCA de Montréal, l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage, et la Place des aînés, de Laval. Des bénévoles et organismes communautaires des 17 régions du Québec ont ainsi été honorés. D'autres encore, de par tout le Québec, seront à l'honneur à compter de dimanche, alors que se tiendra la Semaine de l'action bénévole.



Paul Raymond

■ C'est sous la présidence d'honneur de Paul Raymond (Ogilvy Renault) que se tient la campagne de financement de L'Arrêt-source, maison d'hébergement offrant un programme de réinsertion sociale pour jeunes femmes en difficulté. Cet orga-

nisme aide, depuis plus d'une douzaine d'années, les jeunes femmes de 18 à 30 ans, en les assistant dans leurs démarches pour se préparer un avenir meilleur. Renseignements : 394-0041.



Jacques Nantel

■ Professeur au service de l'enseignement du marketing et directeur des programmes de l'École des hautes études commerciales, Jacques Nantel est le lauréat du prix d'excellence en enseignement de la gestion, région du Québec, décerné par le *National Post*, en collaboration avec Bell Canada et Price Waterhouse Coopers, en reconnaissance de l'excellence de son enseignement, son leadership pédagogique, universitaire et professionnel, et pour sa contribution aux pratiques de gestion et en recherche appliquée.

■ Pour souligner le tricentenaire de Marguerite Bourgeoys, le Jeune opéra du Québec (formé d'une trentaine de jeunes filles de huit à 21 ans, de Laval) créera dimanche à

la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours (19 h 30) l'opéra *Marguerite Bourgeoys, de Troyes à Ville-Marie*, écrit par Thérèse Tousignant et mis en musique par Gilbert Patenaude, directeur artistique et musical du Jeune opéra. L'oeuvre sera représentée de nouveau les 28 et 29 avril à l'église Saint-Léopold, à Laval. Renseignements : 935-8136, ou 450-625-7430.

■ Le bazar annuel de la maison Marguerite (centre d'hébergement pour femmes violentées) se tiendra vendredi (17 h à 21 h), samedi (10 h à 17 h) et dimanche (10 h à 15 h), au 1185, rue Saint-Mathieu. On y trouvera un peu de tout.

■ ERRATUM : Nos excuses à Cynthia Lam, directrice du Service à la famille chinoise du Grand Montréal, dont nous avons confondu le nom de famille avec celui de l'invitée d'honneur du Gala du printemps de la communauté chinoise, dans la chronique parue le mardi 4 avril.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) H2Y 1K9

Actualités

Le projet de mine de niobium à Oka suscite bien des craintes

Les eaux souterraines, en particulier, pourraient être affectées

ANDRÉ NOËL

La compagnie Niocan, qui veut ouvrir une mine de niobium à Oka, a sous-estimé l'impact de son exploitation sur les eaux souterraines, affirme une firme d'hydrogéologues dans un rapport remis à la municipalité.

L'analyse de l'étude faite par le promoteur « démontre que les rabattements occasionnés par l'exploitation minière sont sous-estimés et donc que les mesures correctives proposées dans l'étude sont insuffisantes », conclut la firme Donat Bilodeau.

« Selon nous, la zone d'impact est beaucoup plus grande (que ce qu'affirme le promoteur) et les impacts ne sont pas limités au captage d'eau par puits, mais aussi sur l'utilisation des résurgences diffusives ou ponctuelles à des fins agricoles et pour l'alimentation humaine. »

Cette analyse a été rendue publi-

que lundi soir par la municipalité d'Oka, qui organise un référendum le 16 avril dans l'ancienne paroisse d'Oka. La question sera la suivante : « Approuvez-vous le projet d'exploitation minière proposé par Niocan dans le secteur du chemin Sainte-Sophie, oui ou non ? »

Ce qui préoccupe le plus la population, c'est l'impact sur l'eau, a dit hier le président d'un comité de citoyens, André Chaput, qui habite à proximité de la future mine. Mais le président de la compagnie, Richard Faucher, a assuré que cet impact sera très limité.

« La firme d'hydrogéologues avait seulement le mandat d'exami-

ner notre étude faite par les experts du Groupe Roche, a-t-il dit. Notre mine est une micro-mine. Elle sera souterraine. Dans une première phase, elle aura une profondeur de seulement 300 mètres, puis de 500 mètres dans une deuxième phase. Il n'y aura pas de problème d'eau. »

M. Chaput n'est pas d'accord. « La compagnie devra garder la mine à sec, a-t-il dit. Il faudra pomper de l'eau, environ 340 gallons à la minute, 24 heures sur 24. C'est évident qu'il y aura un impact sur la nappe phréatique. La preuve, c'est que la compagnie offre de prolonger l'aqueduc municipal à ses frais sur le rang Sainte-Sophie (actuellement, les résidents utilisent des puits). »

Le porte-parole de Niocan, Gérald Robitaille, a reconnu que les citoyens qui ont des puits très profonds pourraient être affectés. « Mais ils ne manqueront pas

d'eau, puisque nous sommes prêts à prolonger l'aqueduc », a-t-il dit.

Les moines trappistes d'Oka ont gardé un très mauvais souvenir de l'ancienne mine de niobium, la Saint-Lawrence Columbiu (le colombium est l'ancien nom du niobium), qui a fonctionné de 1961 à 1976, a dit hier l'abbé Yvon Moreau.

« Les dynamitages ont lézardé notre monastère. Beaucoup de fissures sont apparues dans les fondations. Toute une aile s'est effondrée d'un pied et demi : nous avons dû la démolir. La mine actuelle sera souterraine plutôt qu'à ciel ouvert et les techniques ont sans doute évolué. Mais de prime abord, une mine dans une région agricole et touristique, ça dérange. »

Le comité de citoyens craint la pollution par des produits toxiques et par le bruit, ainsi que la poussière, l'affaissement des sols et la perte de valeur des propriétés. Les

dirigeants de Niocan réagissent vigoureusement à l'expression de ces craintes : ils ont envoyé des mises en demeure à M. Chaput.

« Tout ce que ces gens disent sont des sottises, a dit M. Robitaille. Ils racontent n'importe quoi. On n'utilisera pas de produits toxiques pour extraire le niobium. On va enfouir nos scories. Les pomiculteurs ne manqueront pas d'eau à cause de nous... Je vous rappelle qu'ils en manquent depuis huit ans ! En revanche, on va créer 160 emplois. »

Le niobium est un métal très dur, utilisé dans divers alliages. Niocan appartient à divers propriétaires, dont le Fonds de solidarité de la FTQ (8 %), la SGF-Soquem (une entreprise d'État, qui possède 12 %), la banque marchande Norshield, la direction de l'entreprise et des petits actionnaires.

Nouveau procès pour l'ex-avocat Anthony Daoulov

CHRISTIANE DESJARDINS

Dans une décision majoritaire, la Cour d'appel vient de casser le verdict de culpabilité contre Anthony Daoulov, 45 ans, et ordonne un nouveau procès pour cet ex-avocat condamné à huit ans de pénitencier en mars 1999 pour trafic d'héroïne.

M^e Jérôme Choquette, avocat de l'accusé, a fait valoir avec succès devant la Cour d'appel qu'un nouveau témoin, Paul-Émile Lapointe, avait été découvert, et que si celui-ci avait été entendu lors du procès, l'issue aurait pu être différente.

M. Lapointe était un client de Daoulov. Le 8 septembre 1997, alors qu'il se rendait le rencontrer dans son cabinet de la rue Saint-Jacques, Lapointe aurait vu l'avocat sortir de son bureau, encadré de trois hommes. Daoulov avait l'air abattu et livide, selon Lapointe. Ce témoignage pourrait venir renforcer la défense de l'accusé, qui soutenait avoir agi sous la contrainte de la mafia dans cette affaire. Le juge Gérard Girouard avait estimé que cette défense était totalement invraisemblable.

Daoulov avait été arrêté à Montréal le 12 septembre 1997, alors qu'il était au volant de sa voiture. Dans le véhicule, les policiers avaient trouvé près d'un kilo d'héroïne, que Daoulov avait tenté d'écouler un peu plus tôt dans la journée dans un commerce de la rue Bélanger. Informés par une source, les policiers l'avaient mis sous filature depuis une semaine.

Daoulov avait fait valoir sans succès devant le tribunal que la mafia l'avait obligé à trafiquer la poudre, sous peine de « gros problèmes » pour lui et sa famille.

Les juges Michel Proulx et Jacques Chamberland, de la Cour d'appel, estiment que les quatre critères de l'arrêt Palmer pour accueillir une preuve nouvelle sont respectés. Ils accordent donc un nouveau procès. Le juge Joseph R. Nuss n'est pas de cet avis et a inscrit sa dissidence. Selon lui, la nouvelle preuve ne répond pas à plusieurs des critères de l'arrêt Palmer.

Quant à l'accusé, qui est toujours incarcéré, M^e Choquette tentera d'obtenir sa libération demain.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Campagne pour le Centre Saint-Pierre

Le Centre Saint-Pierre-Apôtre de la rue Panet a lancé hier sa campagne annuelle de financement en présence, notamment, de Monique Vézina, du cardinal Jean-Claude Turcotte, de l'auteur Guy Fournier, de l'ancien ministre et journaliste Claude Ryan et du syndicaliste Michel Chartrand. L'événement a réuni plus d'une cinquantaine de personnalités issues des milieux culturel, syndical, religieux, politique et artistique. Cette année, le thème de la campagne est « 2000 ans d'amour ». On espère amasser plus de 110 000 \$.

Parmalat: l'Armée du Salut critiquée

RIMA ELKOURI

Rassemblés devant le bureau régional de l'Armée du Salut, une quarantaine de citoyens de Notre-Dame-de-Grâce et de Montréal-Ouest ont prié, hier midi, l'organisme de charité de se montrer plus... charitable.

Les résidents, qui s'opposent aux plans d'agrandissement de la laiterie Parmalat, rue Saint-Jacques Ouest, croient qu'il revient à l'Armée du Salut de stopper le projet. Elle n'a qu'à refuser de vendre son terrain à Parmalat, qui veut y construire un nouvel entrepôt, disent-ils.

Les citoyens croient qu'un tel projet n'a pas sa raison d'être dans un secteur résidentiel. Ils redoutent le bruit des camions,

les klaxons en pleine nuit, le trafic, la pollution... « L'Armée du Salut abandonne les causes humanitaires pour encourager l'industrie laitière ! » scandent-ils.

« Vous vous imaginez 140 camions, et peut-être même plus ! Et il faut multiplier ça par trois : 140 qui viennent, 140 qui vont et ils vont revenir encore en fin de journée ! » lance Nysha Desilva, résidente de Montréal-Ouest, qui croit que le terrain doit garder une vocation communautaire.

« On déplore l'indifférence de l'Armée du Salut à l'opposition tenace des résidents », dit Howard Barza, conseiller municipal de Montréal-Ouest. « On trouve très ironique que cette organisation qui enseigne l'éthique aux autres dise qu'il s'agit d'une question de commerce ! »

Plus tôt cette semaine, David Ivany, maire de l'Armée du Salut, a répondu aux critiques des résidents en invoquant des problèmes de déficit. Dans un communiqué, l'organisme indique qu'il aurait été irresponsable sur le plan financier de refuser l'offre de Parmalat, qui était la seule reçue.

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a déjà approuvé une version améliorée des plans de réaménagement de l'usine Parmalat. Toutefois, un changement de zonage (d'« institutionnel » à « industriel lourd ») est nécessaire avant que le feu vert ne soit définitivement donné. La Commission de développement urbain de Montréal doit se pencher sur le projet le 12 avril.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Grand spécial 49,95\$*

Inclus dans le prix :

- Nettoyage et lustrage (fourrures seulement)
- Entreposage (valeur 500 \$)**
- Cueillette et livraison gratuites
- Estimation gratuite

Spécialiste en recyclage de fourrures

* Offre valide jusqu'au 15 avril avec présentation de cette annonce au livreur ou au magasin.

** Frais additionnels pour assurance 12 mois ainsi que pour couverture supérieure.

MARCEL Jodoin Établi depuis 1946

FOURRURES INC.

1228, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

(514) 288-1683

(entre Ste-Catherine et René-Lévesque)

Stationnement gratuit à l'arrière

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

(514) 257-8711

Grande vente de lits chez Thomasville !!

ACHETEZ TROIS ITEMS EN VENTE et obtenez le lit de votre choix À LA MOITIÉ DU PRIX régulier ! *

Thomasville®

exclusivement chez **mobilia**

Thomasville MONTRÉAL (514) 737-0401 5320 Royalmount (Au coin de Décarie)

Mobilia et Thomasville 13 magasins à Montréal, Ottawa and Toronto.

* Détails en magasin. Prix de vente en vigueur sur articles sélectionnés jusqu'à épuisement des stocks. Livraison en sus à l'extérieur de la ville. Ces prix ne s'appliquent pas sur les ventes antérieures.

Les fusions municipales alertent les pompiers

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les pompiers se préparent à une partie de bras de fer avec le gouvernement si celui-ci confie à des arbitres le soin de déterminer les conditions de travail lors de fusions municipales.

« Québec devrait commencer par restructurer les services de la prévention contre les incendies avant de songer à fusionner les services actuels. Lorsqu'on réalise qu'il n'y a aucune législation obligeant les

municipalités à se doter d'un service de prévention, il y a pas mal de chose à faire », soutient Gilles Raymond, président du Syndicat des pompiers du Québec (SPQ-FTQ).

M. Raymond note que 70 % des pompiers au Québec n'ont reçu aucune formation de base pour lutter contre les incendies, si bien qu'il ne faut pas s'étonner de voir des accidents mortels se produire comme à Acton Vale lors de l'incendie de l'usine Peerless.

« Le nombre d'incendies se compare sensiblement à celui enregistré dans les autres provinces, mais les pertes matérielles sont 70 %

plus élevées au Québec. Ce n'est pas pour rien que les primes d'assurance sont 50 % plus chères », dit-il.

Le Syndicat des pompiers du Québec, qui compte 2500 membres, ne préconise pas la mise en commun des services dans les Communautés urbaines, puisque les municipalités qui en font partie ont des services très bien équipés. Par contre, il préconise des regroupements dans les villes-centres comme Sherbrooke, Chicoutimi, Saint-Jérôme, etc.

Dans l'intégration des services de prévention des incendies, M. Raymond signale que ce n'est pas

tellement les salaires qui posent des problèmes, un pompier de première classe gagnant entre 50 000 \$ et 55 000 \$, mais plutôt tout ce qui touche à l'ancienneté de service, le système de promotion et les régimes de retraite. « Verdun et LaSalle ont fusionné leurs services de prévention des incendies, mais la chienne est pognée au niveau de l'intégration des deux régimes de retraite. »

Gaston Fauvel, président de l'Association des pompiers de Montréal, a l'impression que, sous prétexte d'aider les municipalités, le gouvernement est en train d'utiliser les ministères pour « faire des

jobs de bras tant aux pompiers qu'aux policiers ».

Il affirme que les modifications à la pièce que l'on s'appête à adopter, qu'il s'agisse de l'avant-projet de loi du ministre Ménard sur la sécurité publique, des changements au Code du travail et des dispositions relatives aux fusions municipales de la ministre Harel, vont avoir pour effet de niveler par le bas les conventions collectives. « Tous ces mécanismes vont venir changer les règles du jeu. Le gouvernement doit s'attendre à une levée de boucliers de notre part », prévient M. Fauvel.

Les critères de performance de l'Éducation irritent la CEQ

HUGO DUMAS

Un réseau public d'éducation, ça ne se gère pas comme une grosse « business ».

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Monique Richard, a réagi ainsi hier à la nouvelle voulant qu'une partie du milliard d'investissement en éducation, promis par le gouvernement lors du Sommet de la jeunesse, soit attribuée en fonction de la performance des établissements scolaires.

« Un plan de réussite, c'est important, nous en avons convenu. Mais il faut laisser une marge de manoeuvre. Ce n'est pas dans un esprit de compétition et de « primes » à la performance qu'on va améliorer le système d'éducation », dit Mme Richard.

Les universités devront, au cours des trois prochaines années, préparer et respecter un contrat de performance si elles veulent mettre la main sur plus de 400 des 670 millions promis par le gouvernement pour les trois prochaines années. Les cégeps et les commissions scolaires devront également se fixer des objectifs, qui seront inscrits dans des « plans de réussite ».

Le système d'éducation est-il effectivement géré comme une grosse entreprise ? « Pas du tout. On veut que les élèves réussissent. Et on veut mobiliser le plus grand nombre de personnes pour s'assurer qu'ils réussissent », dit Alain Leclerc, porte-parole du ministre de l'Éducation, François Legault.

La CEQ s'est dite « choquée » d'apprendre que le non-respect des critères de performance puisse diminuer l'enveloppe budgétaire des écoles, parlant même de « détournement de la mission éducative ».

« Il faut que l'école soit assez intéressante pour que les jeunes y reviennent, poursuit Mme Richard. Il faut organiser des activités, détecter les intérêts des jeunes, parler de la formation professionnelle. L'approche doit être humaine et non mathématique. »

La Fédération des cégeps du Québec a joué de prudence hier. « Les collèges sont déjà engagés dans l'élaboration des plans de réussite. Il faudra maintenant voir dans le détail les attentes du gouvernement, car nous sommes dans la consultation », dit la porte-parole, Viviane Fiedos. Les cégeps ont jusqu'au 30 juin pour déposer leur plan de réussite.

Les présidents de trois fédérations du collégial affiliées à la CEQ (enseignants, professionnels et personnel de soutien) se sont dits « indignés » hier qu'une partie de la subvention accordée aux collèges soit liée à l'atteinte d'objectifs de performance.

La Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ), une des plus directement touchée par la nouvelle, n'a pas commenté hier. Les recteurs se réuniront aujourd'hui à Montréal pour en discuter, indique un porte-parole de la CREPUQ.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

À vos marques, prêts, partez !

Le maire Pierre Bourque a procédé hier à l'ouverture des Jeux de Montréal, présentés pour la 23^e fois, où une centaine d'enfants se sont placés sur la ligne de départ d'une toute nouvelle aventure sportive. M. Bourque était entouré de représentants du volet international, dont on célèbre le 10^e anniversaire cette année, et de France St-Louis (à sa droite), médaillée d'argent aux Jeux olympiques de Nagano en 1998 et présidente d'honneur des Jeux de Montréal 2000. Les Jeux de Montréal sont le grand rendez-vous annuel de la jeunesse sportive de Montréal, réunissant près de 5000 garçons et filles de six à 12 ans durant cinq jours de compétitions, dans 23 disciplines sportives. Ils se déroulent jusqu'au 9 avril au complexe sportif Claude-Robillard et à six autres endroits.

2847007
Not Ready



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Claude Larivière, un des 200 distributeurs de lait de Natrel.

Les distributeurs de lait de Natrel se voient reconnaître le droit à la syndicalisation

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les 200 distributeurs de lait de Natrel peuvent se syndiquer, vient de décider la Cour d'appel. Ils luttaient depuis l'automne 1994 pour faire reconnaître leur association connue sous le nom de Syndicat démocratique des distributeurs, affilié à la CSD.

La compagnie Natrel avait toujours voulu les considérer comme des travailleurs autonomes non syndiqués, puisque chacun des distributeurs est propriétaire de son camion réfrigéré et qu'il est incorporé pour des fins fiscales. Elle avait donc contesté en Cour supérieure la requête en accréditation obtenue par les distributeurs en juillet 1996 du Tribunal du travail, mais sans succès. Natrel en avait appelé de cette décision.

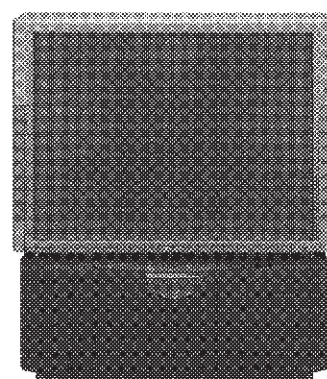
Ces distributeurs, qui sont actuellement rémunérés à commission et au volume, pourront donc négocier collectivement avec l'employeur l'organisation de la distribution et le mode de rémunération.

« Il faut saluer la détermination et le courage de ces travailleurs qui se sont battus avec acharnement pour l'exercice de ce droit fondamental qu'est la syndicalisation. Par ce jugement, on vient de franchir un grand pas dans la jurisprudence du travail », a déclaré le président de la CSD, François Vaudreuil. Selon lui, 800 agents distributeurs des trois principales industries laitières, Natrel, Parmalat et Nutrinor, attendaient le jugement afin de donner suite à d'autres demandes d'accréditation syndicale.

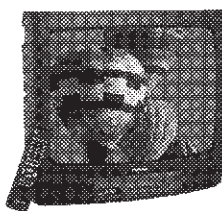
Chez Natrel, la directrice des relations publiques, Diane Jubinville, n'a pas voulu commenter la teneur du jugement, mais elle a indiqué que la compagnie évaluait la possibilité de porter l'affaire devant la Cour suprême.

À la CSD, on signale que les distributeurs vont être en mesure de négocier l'organisation des parcours de distribution, l'exclusivité de certaines routes et leur rémunération.

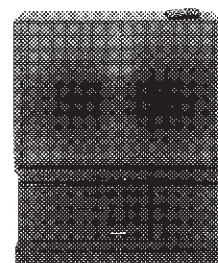
Si vous manquez cette vente, ça pourrait vous coûter cher !



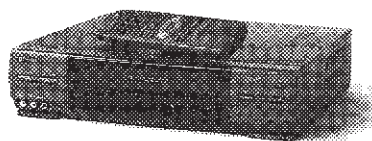
SONY
TV 53". Démo.
KP-53V80 - rég. 3500\$
2699\$



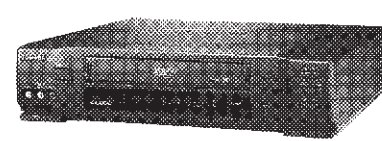
JVC
TV 32". Démo.
AV-32D200 - rég. 1200\$
949\$



HITACHI
TV 50". Démo.
50XF48 - rég. 2500\$
1999\$



TOSHIBA
VCR 4 têtes stéréo u3. Démo.
M-752 - rég. 450\$
249\$



TOSHIBA
VCR 4 têtes stéréo. Démo.
M-675 - rég. 269\$
139\$

Évadez-vous
CHAQUE SAMEDI DANS
La Presse
AVEC LE CAHIER
Vacances voyage

Fourrure d'Avril

Fourrure à entreposer
Cueillette en avant-midi ou en après-midi

Fourrure à recycler

Fourrure rasée

Fourrure de couleur

Fourrure remodelée

Faites peau neuve avec votre ancien manteau de fourrure

Design exclusif !

Appelez-nous pour un rendez-vous

Desjardins depuis 1877

FOURRURES

325, René-Lévesque Est Montréal, Qc (514) 288-4151

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

	Prix spécial	Prix détail
Image :		
27" Panasonic Démo	549\$	749\$
Projecteur lcd Sharp	4000\$	6400\$
Projecteur lcd Sharp	7200\$	12000\$
Recepteur cinéma maison avec vidéo Sony	429\$	949\$
Camera numérique mavica Sony	699\$	1099\$
Caméra numérique mavica Sony mvcfcd-83	799\$	1199\$
caméra numérique mavica Sony mvcfcd-88	1199\$	1699\$
Son :		
Graveur de CD Philips	575\$	900\$
Ampli intégré 90w Anthem	1799\$	2599\$
Processeur D-Digital Parasound	999\$	1599\$
Pré-ampli Parasound	399\$	719\$
Pré-ampli Dolby, THX Parasound	1250\$	1999\$
Enceintes acoustiques Solid	189\$	329\$
Lecteur de "Laser Disque Yamaha"	299\$	1149\$
Mini chaîne CD, Cassette, Radio Yamaha	399\$	640\$
Mini chaîne cinéma maison JVC	444\$	699\$
Syntoniseur Classé	1199\$	2000\$
Transport Cd Classé	2049\$	2800\$

Pour faire de la place à une toute nouvelle gamme de produits, Fillion Électronique se débarrasse d'appareils neufs, de démonstrateurs, de fins de série et de matériel usagé.

Et quand Fillion liquide, ça fait toujours des vagues !

Alors, n'hésitez pas, plongez, sinon vous pourriez le regretter.

5730, rue Sherbrooke Est :: Frères du stade Olympique :: (514) 254-6041

FILLION
ÉLECTRONIQUE

Un ambitieux projet pour Sherbrooke

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Un quadrilatère complet rasé et remodelé d'ici deux ans, avec des investissements de l'ordre de 50 millions de dollars. C'est l'ambitieuse commande à réaliser d'ici l'été 2002 pour démarrer la Cité des rivières à Sherbrooke.

Le maire Jean Perrault a dévoilé, hier, devant la Chambre de commerce, le plan de ce mégaprojet, articulé en trois phases. Le maire a appelé à une mobilisation générale derrière cette initiative « à la mesure de ce que les gens de chez nous savent faire et peuvent faire ».

La première étape du chantier, Place de la gare, prendrait forme avec la construction de trois bâtiments sur les terrains actuellement vacants à l'intersection King-Belvédère ainsi que devant le Manège militaire. Seule la vieille gare serait rescapée, pour être transformée en marché public.

Ce nouveau complexe comprendrait un pavillon thématique ainsi que deux édifices pour l'hébergement, la restaura-

tion et des terrasses. Aux commerces de divertissement se grefferaient des espaces à bureaux pour favoriser une présence vivante et permanente sur ce qui serait le site principal d'accueil de la Cité des rivières. Ce développement immobilier commande à lui seul des investissements 43 millions de dollars.

C'est également au cours de la phase 1 (2000-2002) que serait développé le circuit des spectacles nocturnes à grand déploiement technologique ainsi que les autres activités d'animation dans la Gorge de la rivière Magog. Ces infrastructures sont estimées à 8,5 millions.

Le complexe de la Cité des rivières s'étendrait jusqu'au Domaine Howard, où serait aménagé un jardin botanique couvrant la totalité du parc. Un restaurant de fine gastronomie et quelques chambres seraient offertes en location dans l'un des pavillons du Domaine Howard.

Les phases deux (2003-2005) et trois (2006-2008) prolongeraient la Cité des rivières au pourtour du lac des Nations et le long des rivières Magog et Saint-

François. L'ensemble du projet, comprenant les coûts d'infrastructures et de programme, totalise 87 millions.

« C'est sûr que si j'avais à mes côtés le président d'une grande compagnie prêt à bâtir l'hôtel et les restaurants, vous croiriez davantage au projet. Mais on ne pouvait tout de même pas partir avec une page blanche et aller frapper aux portes des gouvernements et des promoteurs privés en espérant les convaincre d'investir dans notre communauté », a déclaré le maire Perrault sur la question du financement, au cours du point de presse qui a précédé son allocution devant la communauté des affaires.

Les études de faisabilité sont attendues pour le 17 mai. Entre-temps, la corporation Sherbrooke, ville des rivières octroiera des contrats totalisant 300 000 \$ à des firmes de professionnels de la région pour poursuivre l'analyse des contraintes techniques et financières.

Les réalisations annoncées pour 2002 coïncideraient avec le bicentenaire de la ville de Sherbrooke ainsi qu'avec la fin du mandat des membres de l'administration Perrault.

Un sergent suspect dans deux affaires de meurtre

Presse Canadienne
TORONTO

Un sergent de l'aviation mort depuis 25 ans serait le principal suspect dans deux affaires de meurtre sur lesquelles la police a décidé d'enquêter, après que son passé criminel eut été exposé à la télévision lors de la présentation d'un documentaire récent sur Steven Truscott.

En 1959, alors qu'il avait 14 ans, Steven Truscott avait été accusé du meurtre d'une camarade de classe et condamné à

mort. Sa peine avait été commuée par la suite en emprisonnement à perpétuité, et il a obtenu une libération conditionnelle en 1969.

Le nom du sergent a refait surface la semaine dernière, lorsque l'émission *The Fifth Estate* présentée à CBC a souligné qu'il n'avait jamais été considéré comme suspect du meurtre pour lequel Steven Truscott a été condamné.

Dans le documentaire, Steven Truscott a dit avoir été condamné injustement. Selon l'émission, la police a omis d'en-

quêter sur le sergent Alexander Kalichuk, un pédophile connu qui vivait sur une base aérienne située à proximité.

L'émission rapporte maintenant que la police considère Kalichuk comme suspect dans la mort de Susan Cadieux, une fillette de cinq ans de London, en Ontario, qui a été agressée sexuellement et est morte de froid pendant la nuit, le 6 janvier 1956. La police a aussi confirmé que Kalichuk fait l'objet d'une enquête pour un autre meurtre dont il a déjà été le principal suspect.

Petro-Canada pourrait tenter des poursuites contre la Coalition

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

Petro-Canada n'écarte pas la possibilité d'intenter des procédures judiciaires contre la Coalition chargée de la défense des consommateurs de carburant du Saguenay-Lac-Saint-Jean si elle ne cesse pas son mouvement de boycott entrepris, mardi, contre la pétrolière.

Le président des pétroles CADEKO, Pierre Dufresne, qui gère et commercialise les stations Petro-Canada dans la région, a indiqué hier que la pétrolière ne se laissera pas manger la laine sur le dos sans réagir. Selon lui, dans les prochaines heures ou dans quelques jours, au plus tard, une action en justice sera entreprise contre la Coalition si elle ne se ravise pas.

Pierre Dufresne mentionne que mardi, lors de la première journée de boycottage, les stations-service Petro-Canada ont vendu, dans la région, 45 pour cent de moins de carburant que d'habitude. Hier, cependant, il soutient que ce pourcentage n'était que de 30 pour cent.

Selon lui, la publicité de Petro-Canada dans les médias a permis de jeter un éclairage nouveau. Il croit que les consommateurs commencent à se rendre compte que la Coalition frappe sur la mauvaise cible.

Généralement, Petro-Canada vend environ 125 000 litres de carburant par jour au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans la région, chaque station vend la moitié moins de carburant qu'une station de Québec, ce qui explique, selon Pierre Dufresne, les frais d'exploitation plus élevés.

Idéalement, il admet qu'il faudrait fermer la moitié des postes d'essence. Cependant, il comprend qu'une telle initiative susciterait un grand mécontentement, compte tenu des pertes d'emploi que cela créerait. Aussi, comme le territoire à desservir est très grand, certaines petites municipalités pourraient se retrouver sans point d'approvisionnement.

Selon Pierre Dufresne, le maire de Jonquière et porte-parole de la Coalition, Daniel Giguère, est dans l'erreur lorsqu'il dit que Petro-Canada s'approvisionne en carburant à partir de l'Alberta. « Au Québec, le carburant vient de l'extérieur, dans une proportion de 95 pour cent. On ne s'approvisionne pas en Alberta, explique-t-il, car ça coûterait plus cher que de l'importer par super cargo à la raffinerie d'Ultramar. » Selon lui, il n'y a donc pas un litre qui vient de l'Alberta.

Un couple mis à l'amende pour ivresse en plein vol

Agence France-Presse
MANCHESTER, Grande-Bretagne

Un couple de Britanniques qui s'étaient rencontrés et pris d'une passion trop manifeste sur un vol de Dallas à Manchester a été condamné hier à une amende pour ivresse.

David Machin, 40 ans, et Amanda Holt, 37 ans, devront payer respectivement 1250 livres (2000 dollars) et 1000 livres mais l'accusation d'attentat à la pudeur a été abandonnée.

Celle d'ébriété a été soutenue par leur propre aveu devant le tribunal de Manchester qu'ils avaient ce jour-là bu en dix heures de vol deux bouteilles de vin et de nombreux verres de cognac et de porto.

Inconnus l'un de l'autre avant d'entrer dans le Boeing d'American Airlines, Machin et Holt étaient progressivement devenus intimes au point d'abriter sous une couverture leurs marques d'intérêt mutuel, mais aussi ivres au point d'envoyer ensuite au diable ladite couverture, au grand émoi des autres passagers de la classe affaires.

Aux supplications du personnel de cabine leur demandant à plusieurs reprises de retirer leurs mains de leurs sous-vêtements respectifs, le couple avait opposé une résistance obstinée mais nulle agressivité, a témoigné une hôtesse.

La police de l'aéroport avait décidé une inculpation pour l'exemple, contre l'avis de la compagnie qui se disait disposée à se contenter des excuses des intéressés.

Tous deux mariés, Machin et Holt ont perdu leur emploi à la suite de l'affaire, qui a en outre mis à leurs trouses et à celles de leurs familles pendant des semaines les photographes et les reporters de la presse à scandales, ont souligné leurs avocats.

Les rayons UVB vont s'intensifier cet été

Presse Canadienne
TORONTO

Ne lésinez pas sur les écrans solaires.

C'est le conseil que donnent les scientifiques d'Environnement Canada. Ils affirment que la couche d'ozone au-dessus du Canada sera inférieure de 6 pour cent à la normale pour la période qui va de mai à août 2000.

Le docteur David Wardle indique que cette prévision est basée sur de récentes mesures effectuées à partir de stations canadiennes, et des données recueillies par satellite, lesquelles montrent une grave dégradation de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique.

Plus mince, la couche d'ozone devrait laisser passer 7 pour cent plus de rayons ultraviolets-B jusqu'à la planète.

Préconisant la prudence, le Dr Wardle recommande aux Canadiens de réduire au minimum l'exposition de la peau et des yeux au soleil, ce printemps et cet été.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
6 avril 2000

Page A11 manquante



— 25 013 souliers gauches...
il a accepté une commande de 25 013 souliers gauches...

L'arthroplastie: une chirurgie d'homme?

Bien qu'elles souffrent davantage d'arthrose que les hommes, les femmes ont plus difficilement accès à cette intervention

ANDRÉ PRATTE

Bien qu'elles souffrent davantage d'arthrose que les hommes, les Ontariennes sont moins souvent opérées pour le remplacement de la hanche ou du genou, une chirurgie qui améliorerait grandement leur qualité de vie.

Selon une étude réalisée auprès de 48 000 personnes de 55 ans et plus habitant en Ontario, à condition médicale semblable, les femmes ont 22 % moins de chances de subir une arthroplastie que les hommes. Parmi les personnes les plus affectées par cette dégénérescence des articulations, les femmes ont moins souvent discuté de la possibilité de chirurgie avec un médecin que ne l'ont fait les hommes.

Pourtant, les femmes sont deux fois plus nombreuses à souffrir d'une arthrose avancée qui justifierait le remplacement d'une articulation. Elles sont aussi plus souvent handicapées par leur mal.

Comment expliquer cette situation? Y a-t-il discrimination de la part des médecins? Les femmes craignent-elles davantage ces chirurgies?

À ce stade, les auteurs de l'étude publiée ce matin par le *New England Journal of Medicine* en sont réduits à spéculer sur les causes de ces résultats qu'ils qualifient eux-mêmes de « frappants ». Le problème résulte sans doute d'une combinaison de facteurs relevant à la fois du système de santé, des médecins et des patientes, a expliqué à *La Presse* l'auteur principal, le docteur Gillian Hawker, de l'Université de Toronto. « Ça ne résulte pas nécessairement de préjugés dans le système de santé, bien que de tels préjugés puissent exister », dit-elle.

Le médecin de première ligne n'aborde peut-être pas la possibilité d'une arthroplastie « parce qu'il perçoit que les besoins de ces femmes sont moins grands. Elles ne travaillent pas hors de la maison et ont moins d'activités à l'extérieur, comme le golf. » C'est dans le cabinet du médecin de première ligne que tout se joue. Car, selon

l'étude, lorsque la question a été abordée, le médecin a recommandé l'arthroplastie autant aux hommes qu'aux femmes.

Selon M^{me} Hawker, les femmes ont sans doute, elles aussi, une part de responsabilité dans le fait que la chirurgie n'est pas discutée avec leur médecin. « La femme voit peut-être l'arthrite comme une partie normale du vieillissement, tandis que l'homme qui prend sa retraite rêve de jouer au golf. Peut-être que, vivant seule, elle se demande comment elle va s'organiser. Elle ne sait pas qui va nourrir son chat et payer ses factures si elle doit aller à l'hôpital. Et puis, elle ne veut pas devenir un fardeau pour ses enfants. » Par contre, les données de l'enquête montrent que les femmes ne craignent pas la chirurgie plus que les hommes.

Le médecin décide

Quelle qu'en soit l'origine, la chercheuse croit que ce biais pourrait disparaître au cours des prochaines années, à mesure que les baby-boomers vieillissent. Les femmes plus âgées qui faisaient l'objet de l'étude, souligne-t-elle, « ont encore la perception que le médecin décide, elles ne discutent pas ce qu'il dit. Quand nous regarderons, dans 20 ans la situation des femmes qui ont aujourd'hui 50 ans, les choses auront changé ».

L'équipe du Dr Hawker a été d'autant plus étonnée de découvrir cette différence entre les femmes et les hommes qu'au départ, ce n'est pas du tout ce qu'elle cherchait. L'étude visait à voir si l'arthroplastie, une chirurgie désormais considérée comme très efficace, était prescrite aussi souvent que nécessaire. À cet égard, les résultats révèlent que, pour les hommes et les femmes (mais davantage pour les femmes), cette opération est sous-utilisée.

« Bien des patients et des médecins pensent encore que l'arthrose fait partie du vieillissement, que vous devez l'endurer, qu'il n'y a rien à faire, dit Gillian Hawker. En réalité, il y a eu des avancées incroyables dans le traitement de l'usure arthritique depuis une décennie. Autrefois, les remplacements d'articulation échouaient souvent et ont acquis une mauvaise réputation. Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux, le taux de succès est excellent! »

Faire marcher le commerce électronique dans votre PME. Pathway s'en occupe.

Pathway s'occupe de tous les besoins informatiques de votre PME.

Les experts de Pathway vous offrent un service d'assistance informatique complet pour vous aider à optimiser les performances de votre PME.

Que vous ayez besoin d'un accès Internet haute vitesse, d'installer un réseau ou de vous lancer dans le commerce électronique, fiez-vous à Pathway.

Notre service informatique, qui a obtenu la certification de qualité mondiale ISO 9002, s'est déjà attiré la confiance de plus de 30 000 clients.

Pour répondre à tous les besoins informatiques de votre PME en un seul appel, contactez-nous au (514) 907-6363. Nous sommes là 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

pathway
COMMUNICATIONS

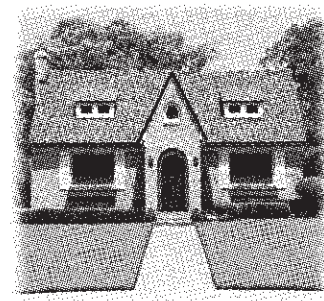
Pathway. Votre allié en informatique.

Prêt hypothécaire avec remise de 3 %

Prêt hypothécaire avec remise de 3 %. Voilà le cadeau que nous vous offrons lorsque vous contractez notre nouveau prêt hypothécaire*.

Pertinent et sans équivoque. Voilà comment nous pouvons qualifier notre Prêt hypothécaire avec remise de 3 %.

Contractez un prêt hypothécaire résidentiel de 5 ans assorti d'un taux d'intérêt concurrentiel de la Banque TD ou de Canada Trust, et nous vous



remettrons sur-le-champ un montant en espèces égal à 3 % du capital emprunté – par exemple, 4 500 \$ pour une hypothèque de 150 000 \$. Des fonds supplémentaires, que vous pouvez utiliser comme bon vous semble. Aucune restriction sur le montant maximum de l'emprunt.

PASSEZ À VOTRE SUCCURSALE DE LA BANQUE TD OU DE CANADA TRUST

BANQUE TD

Canada Trust

*Certaines conditions s'appliquent. Renseignez-vous. Cette offre peut être retirée ou modifiée en tout temps, sans préavis.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
6 avril 2000

Page A13 manquante

La paix revient au Centre de détention de Hull

Presse Canadienne
HULL

Le ministère de la Sécurité publique estime à plus de 100 000 \$ les dommages causés par les mutins, lors de l'émeute de mardi soir au Centre de détention de Hull. Les dégâts prendront au moins trois mois à réparer.

Les prisonniers de l'aile B-3, à sécurité maximale, ont démolé 17 lavabos et toilettes, cassé tous les luminaires et les fenêtres, défoncé les plafonds, détruit les appareils électriques. Ils ont même réussi à enfoncer l'une des portes blindées de leur section en utilisant un réfrigérateur comme bélier.

« La liste des dommages est longue, a indiqué le porte-parole du Ministère, Jacques Dutil. Les mutins étaient incontrôlables, alors nous ne pouvions pas intervenir. Dans une situation comme celle-là, il vaut mieux les laisser faire un moment, plutôt que de risquer de blesser les prisonniers et notre personnel inutilement. » L'émeute, qui a débuté vers 21h30, mardi, s'est terminée vers 1h30 mercredi matin, lorsque les mutins ont mis le feu à des couvertures placées dans le réfrigérateur. « Cela a provoqué beaucoup de fumée et nous avons dû ouvrir la porte d'urgence qui mène à l'extérieur. Chaque fois qu'un prisonnier sortait par la porte, nous l'attrapions », a expliqué M. Dutil. Six des mutins ont été transportés à l'hôpital de Hull parce qu'ils étaient incommodés

par la fumée. L'un d'eux, qui souffrait d'asthme, a été soigné un peu plus longtemps que les autres.

Les 15 prisonniers ont ensuite été transférés dans les prisons de Bordeaux, à Montréal, et de Rivière-des-Prairies.

Les policiers de la Sûreté du Québec et les représentants du Ministère ignorent toujours ce qui a provoqué cet excès de rage chez les prisonniers. L'enquête policière devrait mener à des accusations de mutinerie et de méfait. De son côté, l'enquête administrative annoncée par le directeur général adjoint des centres de détention de l'ouest du Québec, Julien Fortier, se penchera sur les circonstances de la mutinerie et la façon dont l'événement a été traité par les autorités carcérales. On sait toutefois que les prisonniers regardaient un match de hockey dans une salle adjacente à leurs cellules, lorsqu'ils ont commencé à chahuter, vers 21h. Après une intervention des gardiens, ils se sont calmés, puis le grabuge a recommencé vers 21h30. C'est là que la situation est devenue hors de contrôle. Même si les autorités refusent de dévoiler l'identité des mutins, il a été possible de savoir que, parmi les prisonniers de cette aile, se trouvait le Gatinois Yan Osborne, accusé du meurtre non prémédité d'un ex-compagnon de détention, Richard Thorne. Thorne aurait été tué, le 10 juin 1999, dans un logement de Gatineau. Le corps de la victime fut retrouvé dépecé.



Une vue de l'aile incendiée dans la nuit de mardi à mercredi par des émeutiers du centre de détention de Hull. Le ministère de la Sécurité publique estime que les réparations prendront au moins trois mois, pour un coût supérieur à 100 000 \$.

PHOTO PC

Les Amis de la Batiscan entendent jouer un rôle de premier plan

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Les Amis de la Batiscan se préparent à jouer un rôle de premier plan lors de l'audience qui opposera la compagnie Boralex au ministère de l'Environnement devant le Tribunal administratif du Québec.

Ce regroupement, opposé à la réalisation d'un projet de construction d'une centrale hydroélectrique dans le Parc de la rivière Batiscan, participera activement au déroulement de l'audience réclamée par la compagnie Boralex. Au menu, l'avocat des Amis de la rivière Batiscan s'efforcera de faire ressortir les points techniques du projet qui, selon eux, prouvent hors de tout doute que ledit projet vient à l'encontre de la législation du ministère de l'Environnement.

D'après Jean Baril, la décision de révoquer le certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement a donné raison aux Amis et à l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec. Ces derniers contestaient les données concernant la superficie du réservoir d'eau créé par la construction de cette centrale.

Entre autres brèches, les Amis ont observé que de nombreux producteurs privés d'électricité emploient un lexique différent de celui qu'on retrouve dans les lois et règlements du ministère de l'Environnement pour échapper à ladite réglementation. « Les producteurs dont Boralex parlent de projet de centrale hydroélectrique « au fil de l'eau » qui entraînent la création d'une retenue d'eau et non pas d'un réservoir. S'il n'y a pas de réservoirs, il n'y a pas d'audiences publiques », a ajouté M. Baril. De plus, les Amis s'interrogent sur la réelle capacité de production de la centrale de « Forces Motrices Batiscan », fixée à 9,7 mégawatts, donc sous le seuil des 10 mégawatts qui entraîne automatiquement la tenue d'audiences publiques.

Malgré le fait que Boralex ait décidé de contester la révocation de son certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement, les Amis espèrent toujours que l'entreprise abandonnera son projet de centrale dans le Parc de la rivière Batiscan.

Les enquêteurs interrogent Jeanne Auger

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

La Sûreté du Québec a finalement été en mesure d'interroger Jeanne Auger, la conductrice de la minifourgonnette impliquée dans la tragédie de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet. La rencontre, qui a eu lieu mercredi dernier, n'a cependant pas aidé les enquêteurs à faire toute la lumière sur cet accident.

« Ils n'ont rien appris de nouveau. Mme Auger n'a pas été en mesure de dire ce qui s'était passé avant la collision car elle ne s'en souvient pas, ce qui est plausible dans les circonstances. C'est pourquoi la cause de la perte de contrôle est toujours inconnue », a indiqué l'agent Daniel Lamirande, chargé des affaires publiques à la Sûreté du Québec.

Selon ce que Mme Auger a affirmé aux policiers, les enfants étaient tous attachés. Dans certains cas, plus d'un enfant auraient été attachés avec la même ceinture de sécurité. Elle a également été capable de situer la position des enfants dans la minifourgonnette.

Par contre, la SQ s'est refusée à faire de plus amples commentaires. « L'enquête devrait être terminée dans un mois. Le dossier sera ensuite soumis au procureur et au coroner. Ce sera alors au procureur de décider s'il y aura des accusations dans cette affaire », a répondu l'agent Lamirande.

Enfin, la SQ a refusé de confirmer ou d'infirmer certains éléments d'enquête rapportés par le coroner Gauthier, notamment sur le rôle de la température et de la chaussée dans cet accident. Le corps de police estime que le procureur doit en prendre connaissance avant tout. Son rapport n'est pas attendu avant septembre.

Huit enfants âgés entre deux et cinq ans ont péri lors de cette tragédie routière survenue le 16 mars à Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet. La dame a perdu la maîtrise de son véhicule avant d'entrer en collision avec une autre minifourgonnette.

2845477
Not Ready